

**Assemblée générale**

Distr. générale
14 septembre 1998
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session

Point 149 de l'ordre du jour provisoire*

**Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection
de la sécurité des missions et des représentants diplomatiques
et consulaires****Lettre datée du 18 août 1998, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la République islamique
d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies****

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de me référer, en m'en félicitant, à la déclaration faite promptement à la presse par le Président du Conseil de sécurité, le 13 août 1998, à propos de la « poursuite de l'escalade du conflit armé en Afghanistan par suite de l'offensive des Taliban dans le nord du pays ». Dans cette déclaration, le Président indique que :

« Le Conseil de sécurité est profondément préoccupé par les informations selon lesquelles les Taliban auraient investi le consulat général de la République islamique d'Iran à Mazar-e-Sharif et brutalisé son personnel. Il a fermement mis en garde les auteurs de cette violation flagrante des normes et principes reconnus du droit international contre toute nouvelle atteinte aux personnes qu'ils ont capturées et exige la libération immédiate du personnel du consulat général de la République islamique d'Iran à Mazar-e-Sharif, ainsi que du correspondant de l'Agence de presse de la République islamique (IRNA) dans cette ville. »

Outre les 11 agents du consulat général de la République islamique d'Iran à Mazar-e-Sharif et le correspondant de l'IRNA, 36 secouristes iraniens transportant des vivres par camion ont été également détenus par les Taliban le jour où l'offensive contre la ville a été lancée, le 8 août 1998. Ces personnes auraient toutes été transférées à Kandahar. Les noms de tous les détenus figurent dans l'annexe à la présente lettre.

* A/53/150.

** Parue précédemment sous la cote S/1998/776.

Il convient de noter qu'au début de l'offensive des Taliban dans le nord de l'Afghanistan, la République islamique d'Iran avait demandé au Gouvernement pakistanais des assurances quant à la sécurité du consulat général de la République islamique d'Iran à Mazar-e-Sharif et au respect de l'intégrité et de la sûreté de son personnel.

Je voudrais signaler, avec une extrême inquiétude, qu'à ce jour, les dirigeants des Taliban ne se sont guère montrés coopératifs et aucun progrès n'a été enregistré dans le règlement de ce problème extrêmement grave. Le Gouvernement de la République islamique d'Iran juge inacceptable tout nouveau retard dans la libération de ses ressortissants. Étant en dernier ressort responsable de la sûreté et de la sécurité de ses ressortissants, il est tout à fait prêt à assumer cette responsabilité. Le Gouvernement de la République islamique d'Iran tient néanmoins à ce que ses ressortissants soient libérés sains et saufs et sans plus attendre par la voie de la négociation et à l'amiable.

Le Gouvernement de la République islamique d'Iran demande donc au Secrétaire général et au Conseil de sécurité de continuer de considérer cette question comme ayant une importance capitale et d'user des bons offices de l'Organisation des Nations Unies pour amener les Taliban, et les gouvernements qui sont en mesure de fournir une aide à cet égard, à assurer la sûreté et la libération immédiate des détenus iraniens.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre du point 149 de l'ordre du jour provisoire de la cinquante-troisième session.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Hadi **Nejad-Hosseinian**

Annexe

Personnel du consulat général de la République islamique d'Iran à Mazar-e-Sharif

1. M. Nasser Rigi
2. M. Majid Noori
3. M. Noorullah Norouzi
4. M. Heydar Ali Bagheri
5. M. Mohammad Nasser Nasser Jazdar
6. M. Hossein Akbari
7. M. Rashid Pariav Fallah
8. M. Mohammad Ali Ghiasi
9. M. Karim Heydarian
10. M. Allahdad Shahsavani Ghareh Hosseini
11. M. Mohammad Hossein Jafarian

Correspondant de l'IRNA

M. Mahmoud Saremi

Secouristes iraniens

1. M. Gholamhossein Hosseini
2. M. Gholamreza Anbarestani
3. M. Hossein Ekrami
4. M. Mohammad Dehnavi
5. M. Gholamreza Pursaadat
6. M. Mohammadhossein Fakumoghaddam
7. M. Mansour Sangaki
8. M. Gholamreza Barati
9. M. Hassan Rezai
10. M. Mohammad Mamish Ghalepour
11. M. Alireza Asadollahi
12. M. Abolghasem Yazdani Tavallai
13. M. Aliakbar Shahsavari Kheirabadi
14. M. Alireza Saedi
15. M. Esmail Afagha
16. M. Abolghasem Mazinani
17. M. Mehdi Hafaee
18. M. Ali Afshari Tabrizi
19. M. Najafali Molla Salehi
20. M. Ghadir Nezamivand Chegini
21. M. Kasra Tavakoli Kesheh
22. M. Abolfazl Abasali
23. M. Gholamhossein Yousofi Moghaddam
24. M. Reza Yousofi Moghaddam
25. M. Abas Zarea Fakhrabadi
26. M. Mohammadjavad Salari
27. M. Hadj Aliakbar Jahanbakhsh
28. M. Hamid (Son of Hossein)
29. M. Golamreza Armin
30. M. Jahangir Askari

31. M. Hassan Tarragh
 32. M. Hamid Tahmasebi Lotfabadi
 33. M. Saed Reza Mousavi Aghdas
 34. M. Jahangir Alasavandi
 35. M. Hossein Rezapour
 36. M. Asadollah Meamar
-